



La Gazette de Cabara

www.cabara.net

BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE :

- Budget 2009
- Feux interdits !
- Chiens dangereux
- Immatriculations
- Théâtre
- Repas des anciens
- Une expo à l'église
- Création d'une association: participez!



Un nouveau bureau pour le club de tennis

Président d'honneur:

Thierry Blanc

Présidente: Sheila Barrs

Vice-président: Dominique Choron

Trésorier: Robert Dupuis-Rabion

Secrétaire: Gérard Licois



L'AGENDA



7 mai à 18h30

Tous les habitants sont conviés à la mairie afin de participer à une réunion pour constituer l'association « Patrimoine et Eglise »: **voir en dernière page**



8 mai à 11h30

Cérémonie au monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur



23 mai

Animations sur la cale à l'occasion de l'escale des rameurs de l'association Brannaise RAME, avec exposition sur l'angélique des estuaires



5 juin à 19h

Assemblée générale de l'association «Que du bonheur» à la mairie: venez participer, apéritif sympa offert!



7 juin à 8h à 18h

Elections européennes



14 juin de 9h à 18h

Grand vide-greniers



13 juillet à 18h30

Concert gratuit de classique et jazz, dans le cadre des scènes d'été subventionnées par le Conseil Général, à l'église Notre-Dame-de-Cabara. Restauration sur place



VOGUE LA GABARE !

Géomètre principal du cadastre, Monsieur Coyaud, généralement accompagné d'un assistant, effectue une mise à jour du cadastre jusqu'au 15 mai. Il peut accéder aux propriétés privées après présentation de sa carte professionnelle



En partant de Cabara, elle glisse vers Saint-Jean-de-Blaignac puis Sainte-Terre, permettant

d'admirer les châteaux de Blagnac, de Chaulnes et de Courtebotte.

Amoureux de la Dordogne, le propriétaire Guy Marty commente le patrimoine, raconte la vie de l'étrange lamproie et fait revivre l'histoire des gabariers. 35€ par personne, balade et repas compris.

Renseignements et réservations au 06.80.02.54.83 et sur:

<http://gabarerestaurant.free.fr>



LE BUDGET 2009

TAUX

La taxe d'habitation subit une légère augmentation, les autres restant inchangées:

Taxe d'habitation : 12,41%

Taxe Foncière bâtie : 22,57 %

Taxe foncière non bâtie : 68,60 %

BUDGET RESUMÉ

La section de fonctionnement s'équilibre à 373.923€

La section d'investissement s'équilibre à 208.343€

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- 100.000 € ont été réservés pour le projet d'agrandissement de l'école
- 4.000 € sont affectés pour la réalisation d'un columbarium
- 35.000 € sont destinés à la rénovation de la voirie

Circulation



Les travaux de peinture du pont de Branne se déroulent du 23 avril au 31 août. Une circulation alternée est mise en place.

INCINÉRATIONS



Deux arrêtés préfectoraux interdisent tous les feux destinés à éliminer les déchets, notamment les déchets verts, qui doivent être amenés à la déchetterie de Saint-Léon. **Les feux sont totalement interdits du 15 mars au 30 avril et du 1° juillet au 30 septembre.** Du 1° mai au 30 juin et du 1° octobre au 14 mars, le Maire peut éventuellement accorder une dérogation (formulaire disponible en mairie). **Il convient toutefois de disposer d'un incinérateur clos, séparé du sol.**

CHIENS DANGEREUX



La loi du 20 juin 2008 renforce les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux: Extension et obligation de l'évaluation comportementale de l'animal, attestation d'aptitude du propriétaire, permis de détention.

Renseignez-vous en mairie!



IMMATRICULATIONS



La nouvelle immatriculation s'applique depuis le 15 avril pour les véhicules neufs et à

partir du 14 Juin pour les véhicules d'occasion, lors d'un changement de propriétaire ou d'adresse, ou de toute autre modification affectant la carte grise. Aucune date butoir n'étant imposée, le basculement dans le nouveau système se fera au fur et à mesure.

Les cyclomoteurs de plus de 50 cm³ sont également concernés. Le parc de moins de 50 cm³ devra être ré-immatriculé au plus tard le 1° Juillet 2010.

Le nouveau numéro est attribué chronologiquement dans une série nationale unique. Il est composé d'une série de 7 caractères formée de 2 lettres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret, 2 lettres.

Le numéro du département, assorti du logo de la région, est optionnel.

Vous pouvez faire immatriculer votre véhicule partout en France, auprès d'un professionnel de l'automobile habilité (garagiste ou concessionnaire), ou d'une préfecture.

THÉÂTRE



"Le Don de la rose" des Affreux disent yack le 27 mars au foyer de Cabara. Comédie Policière.

Le don de la rose, référence au célèbre "nom de la rose" car l'énigme est posée par la mort suspecte d'une actrice qui se révélera être due à un empoisonnement. Qui est l'assassin?

Les suspects ne manquent pas : le **metteur en scène**, mari de la victime, elle-même actrice principale, la

maîtresse qui deviendra premier rôle à son tour après le décès, **chaque acteur de la troupe** est à son tour suspecté lors de l'enquête

Il faudra au final la reprise de l'enquête plusieurs années après pour démasquer le coupable, seule personne qui n'avait jamais été soupçonnée...

Les 120 personnes présentes sont reparties enchantées après l'apéritif servi suite à la représentation afin

de permettre les discussions et les échanges avec les acteurs de la troupe.

Le repas qui a suivi comptait une centaine de participants voulant prolonger la soirée et fut gaiement clôturé par la troupe au grand complet poussant la chansonnette pour Thierry qui fêtait ce soir là son anniversaire

Les membres de l'association "Que du bonheur" tiennent à remercier les Cabos pour leur présence ce soir là et espèrent vous voir encore plus nombreux lors de leurs prochaines manifestations.

NOUVEAU ! **Les 3B**
 L'Association des 3B (Bavardage, Belote, Bridge) se réunit à la salle des fêtes de 14h à 18h, chaque mercredi, pour jouer à la belote et au bridge et partager un goûter qui est servi vers 16h30. Venez nous rencontrer pour participer, ou appelez M. Guillou-Kereden au 05.57.84.67.43

LE REPAS DES ANCIENS



Le 8 mars dernier, les anciens de la commune ont apprécié punch antillais, coquilles Saint-Jacques et faisan aux cèpes.

Entre fromage et tiramisu, glacé, trois artistes ont poussé la chansonnette!



PETIT PATRIMOINE



De nombreux objets ont été rénovés, nettoyés et mis en valeur dans l'ancien baptistère: chandeliers, candélabres, ostensoirs, missels anciens côtoient vases sacrés, carte de communion du début des années 1900, claquoirs, cadres, pales...

A partir du mois de mai, l'exposition pourra se visiter le second samedi de chaque

mois de 10h30 à 12h, ainsi que le dernier dimanche du mois, de 14h à 15h30. Les bénévoles qui souhaiteraient y consacrer un peu de leur temps sont invités à contacter la mairie.

Le père Jean-François Dupouy remercie bien vivement Any Battaglia de son initiative pour l'édification de ce musée du petit patrimoine.

Notre église abrite, depuis quelques semaines déjà, une exposition de son patrimoine qui réunit une collection d'objets du culte usités les siècles derniers. Vous y découvrirez des vêtements liturgiques anciens, ornés de parements de broderies en relief de fils précieux (or et argent), étoles, surplis, aubes, chasubles et capes riches en couleurs.

CRÉATION D'UNE ASSOCIATION

Tous les habitants de Cabara, ainsi que ceux des communes voisines, sont conviés à participer à une réunion qui se tiendra à la mairie le:

Jeudi 7 mai à 18h30

Elle a pour objet la création d'une association pour la défense du patrimoine et la restauration de l'église Notre-Dame-de-Cabara. Il conviendra d'élire un conseil d'administration, qui votera pour constituer un bureau.

Une des actions envisagées consiste à rassembler des fonds afin de faire restaurer par des professionnels un tableau de grande taille situé dans l'église.

Venez nombreux !

CABARA



BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication:
Thierry Blanc

6 rue de la Mairie
33420 CABARA

Téléphone : 05.57.84.52.57

Télécopie : 05.57.74.99.83

Email: mairie.cabara@wanadoo.fr

Web: www.cabara.net

Heures ouverture :

Les lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14h à 18h.

Le mercredi de 8h à 12h.

ETAT CIVIL

Naissances

Ethan CHARPATEAU le 10 février 2009

Tom BLAZY le 27 mars 2009

Sélène Lou BASQUE le 7 avril 2009

Décès

CAMPAGNE Marie Louise veuve NOUAILLES le 13 janvier 2009

LAMARTINE Josette épouse GAMBINI le 23 février 2009

LASSIME Arnaud le 27 février 2009

SACS ET POUBELLES



Tous les déchets doivent être rassemblés dans des sacs plastique avant d'être placés dans la poubelle. Outre une meilleure hygiène, cette précaution évite le collage des ordures au fond de la poubelle, qui conduit

les employés du ramassage à les secouer... Et parfois à les casser! **Les ramassages des 1^{er} et 8 mai sont reportés au 5 et 12 mai.**



PASSEPORTS

A partir du 15 juin, les demandes de passeport se feront dans une commune équipée numériquement: Castillon, Coutras, Libourne ou Sainte-Foy-La Grande.

Fournir: une photo (à défaut, la prise se fera à la mairie), un extrait d'acte de naissance, un timbre à 89€ (adulte), 45€ (de 15 à 18 ans), 20€ (-de 15 ans), une facture pour justificatif de domicile et l'ancien passeport, s'il y a lieu.

Les demandes de carte d'identité se font toujours à la mairie du domicile.